

NOS ASILES D'ALIÉNÉS

Nos excellents asiles d'aliénés de Beauport et de la Longue Pointe sont, depuis quelques mois, le but d'attaques aussi injustes que violentes : il n'y a guère à s'étonner de cela, car presque partout les institutions publiques sont périodiquement l'objet de ces sortes de critiques, le plus souvent dictées par la malveillance. Aux causes communes qui soumettent les établissements de ce genre à ces tracasseries, allant parfois jusqu'à la persécution, s'ajoute, dans la Province de Québec, un animus particulier produit par les antipathies de race et par le fanatisme d'une certaine catégorie de sectaires.

Pour montrer que nos asiles ne sont pas les seuls qui soient exposés aux traits de la calomnie, je me contenterai de reproduire quelques passages des écrits d'aliénistes américains sur ce sujet, après quoi, afin de faire voir de quelles odieuses machinations peuvent être victimes les administrations des établissements de la Province de Québec en particulier, je citerai un cas qui s'est produit, à l'époque où j'étais un des inspecteurs des institutions publiques de l'ancienne province du Haut et du Bas Canada réunis.

M. le Dr Gale, surintendant du *Central Kentucky Lunatic Asylum*, sorti victorieux d'une lutte de cette espèce, au cours de laquelle on l'avait accusé de cruauté et d'impéritie, disait, dans son rapport annuel de 1882 :—
» The troubles here are but a repetition of those had by
» almost every institution in this country and Europe.
» Such asylums as have had none are exceedingly
» fortunate, and are the exceptions to the rule. »

M. le Dr Everts, traitant la même question devant l'association des Surintendants des asiles des Etats-Unis (voir le numéro d'octobre 1881, de l'*American Journal of Insanity*), dit, entre autres choses :—« To accuse managing
» boards of dishonesty, and medical superintendents and
» subordinates of incompetency or criminal neglect of
» duty and abuse of authority, to leave helpless prisoners